

L'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) a ouvert, le lundi 11 septembre 2017, à Abidjan Heden Golf Hôtel, un atelier de formation des correspondants à la protection des données à caractère personnel et aux prérequis de leur métier. Les correspondants, désignés par leur entreprise, sont chargés de veiller à l'application de la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel dans l'entreprise et d'y assurer la promotion.



« L'ARTCI a décidé de former l'ensemble de ces acteurs aux prérequis de ce nouveau métier, compte tenu des défis qui leur sont assignés dans l'exercice de leur mission », a indiqué Bilé Diéméleou, Directeur général de l'ARTCI. Cette rencontre se situe dans le cadre de la mission de l'ARTCI visant à s'assurer que l'usage des technologies de l'information et de la communication ne porte pas atteinte ou ne comporte pas de menaces pour les libertés et la vie privée des utilisateurs situés sur l'ensemble du territoire national. Ce séminaire regroupant près de 200 correspondants, s'est déroulé du 11 au 15 septembre 2017.